

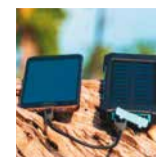
**p. 2** Urbanisme : tout savoir sur la création de la zone réservée au centre d'Aigle



**p. 3** Glaciers ultimes : la nouvelle exposition à l'Espace Graffenried



**p. 3** Energyday19 : procurez-vous un chargeur solaire à prix réduit !



## Espace internet à la Médiathèque

C'est pour satisfaire la demande du public que deux postes internet ont été installés à la Médiathèque d'Aigle. Deux ordinateurs et une imprimante sont à disposition de celles et ceux qui ont besoin de consulter internet, de préparer et imprimer des documents.

L'espace internet est accessible à tous durant les horaires de la Médiathèque et il est hors abonnement. En revanche, un émolument sera perçu pour l'heure ou la demi-heure d'utilisation. Enfants dès 3.- et adultes (à partir de 16 ans) dès 6.-.

**Médiathèque d'Aigle, rue du Molage 37**  
**024 466 60 62, bibliotheque@aigle.ch**  
Ouverte Lu 9h30 à 12h et 15h à 18h,  
Me-Je-Ve 15h à 18h, Sa 9h30 à 12h

## Adapter la vision du territoire



Nous n'avons pas d'autre choix devant l'évolution des obligations légales que de les suivre: Aigle, à l'instar d'autres communes, se voit dans l'obligation de planifier le développement des constructions selon les directives cantonales. Les raisons en sont multiples: tout d'abord,

l'adoption, en votation, de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) en 2013 a mis en route des processus de redimensionnement visant à éviter le mitage du territoire. S'y ajoutent les estimations établies par le Canton sur le potentiel de croissance alloué à chaque commune d'ici 2036. Il appartient donc aux autorités communales de prendre les mesures qui s'imposent: l'instauration d'une zone réservée et l'entrée en vigueur d'un plan général d'affectation. On peut aussi voir dans ces

démarches l'opportunité de valoriser notre patrimoine en préservant des zones historiques datant de plusieurs siècles et qui méritent notre protection. Tout ce processus, à la fois technique et juridique, sera accompagné d'informations à la population, comme c'est le cas dans ce présent numéro d'Aigle Infos.

**Frédéric Borloz**, syndic / syndic@aigle.ch

## Gym poussette

Avis aux jeunes parents, la commune d'Aigle vous propose chaque dimanche matin une séance gratuite de remise en forme. Conçue en 2018 par le basketteur professionnel Steeve Louissaint, gym poussette se déroule sous la conduite d'un coach de 10h30 à 11h30 à la salle de gym du Bicentenaire à l'avenue des Glariers à Aigle.

<https://gympoussettes.ch>



## Voitures de police

La Police du Chablais (EPOC) circule avec des véhicules aux nouvelles couleurs. Vert fluo et bleu identifient désormais les voitures des polices intercommunales dans le canton de Vaud, de manière à mieux les différencier de la Gendarmerie, qui conserve les tons orange et bleu.



## Conseil communal

Depuis juin, le Conseil communal est présidé par Alexandre Favre (PLR). Le président assure ce rôle durant une année, jusqu'au 30 juin 2020. Le bureau du Conseil communal a par ailleurs nommé une nouvelle secrétaire, Véronique Deladoey. Habitante d'Aigle, elle est entrée en fonction le 1<sup>er</sup> juillet dernier.

# Une zone réservée au centre d'Aigle, bref rappel



© ChablaisAgglo

La Commune d'Aigle doit redimensionner ses zones à bâtir. Cela va se traduire par une série de mesures temporaires jusqu'à l'entrée en vigueur d'un plan général d'affectation.

L'adoption de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) et l'évolution de la législation du Canton de Vaud entraînent d'importantes modifications pour la Commune d'Aigle. Celle-ci se voit dans l'obligation de redimensionner ses zones à bâtir. La Municipalité d'Aigle prévoit d'instaurer une zone réservée sur une grande partie du périmètre centre. Le découpage a été effectué selon les inventaires de la Confédération en matière de quartier historique et d'espaces verts, le plan directeur localisé du Château et de la zone villa dont le règlement est devenu obsolète. Dans les faits, une zone réservée s'apparente à un plan d'affectation temporaire qui suspend la constructibilité des parcelles concernées à quelques exceptions près. Sa durée s'étend jusqu'à l'entrée en vigueur du futur plan général d'affectation (PGA) d'ici environ 3 ans, au plus

tard au 30 juin 2022 selon le délai fixé par le Canton. Les principes d'une zone réservée au centre d'Aigle ont été acceptés par la Municipalité le 27 mai dernier, qui a également informé les propriétaires des parcelles. Durant tout ce processus, des informations restent disponibles sur internet où figure une vidéo explicative. Le plan et le règlement, tels qu'acceptés par la Municipalité dans sa séance du 19 août 2019, sont aussi en ligne.

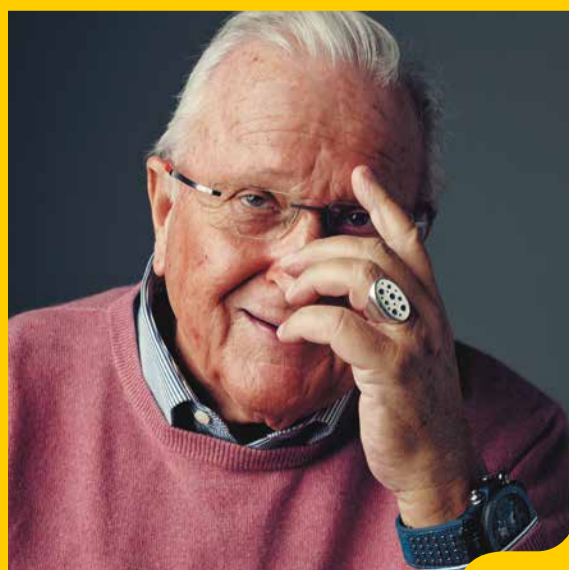
Le plan et le règlement de la zone réservée sont mis à l'enquête publique du 2 au 31 octobre 2019. Durant le même délai, le dossier peut être consulté au bureau technique pendant les heures d'ouverture jusqu'au 31 octobre également.

[www.aigle.ch/urbanisme](http://www.aigle.ch/urbanisme)

## Hommage à Pierre Keller (9.1.1945 - 7.7.2019)

Avant de diriger l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL) dès 1995, Pierre Keller a d'abord été graphiste, puis professeur de dessin au Collège d'Aigle et au Gymnase du Bugnon.

Ancien élève de Pierre Keller, le syndic d'Aigle Frédéric Borloz, garde le souvenir d'un professeur « qui a su transmettre un esprit créatif hors du commun, et cela durant toute la scolarité ». Lithographie, aquarelle, dessin : Pierre Keller aimait confronter ses élèves à une grande variété de techniques artistiques. Philippe Gex, ancien syndic d'Yverne, a connu Pierre



© ECAL

Keller lorsqu'il dirigeait l'ECAL, puis l'Office des vins vaudois (OVV). « C'était un homme fidèle en amitié, un radical, grand commis de l'Etat, qui pouvait se montrer très réactif, pour le succès des dossiers qui lui étaient confiés ». Et d'ajouter « libéré de toute convenance, il n'avait peur de rien et a dit et fait des choses qu'aucun vaudois n'avait jamais osées avant lui ». À la tête de l'OVV, Pierre Keller, se souvient Philippe Gex, favorisait les contacts directs et n'hésitait pas à se déplacer auprès de ses membres pour régler les problèmes.

Avec Pierre Keller, le canton de Vaud a perdu un ambassadeur hors du commun.

# Chargeurs solaires à prix réduit



© Shutterstock

A l'occasion de l'energyday19, la journée nationale des économies d'électricité domestique, la commune d'Aigle propose à ses habitants des chargeurs solaires avec 15 % de rabais et livraison gratuite sur une boutique en ligne.

Les batteries externes traditionnelles pour recharger les téléphones portables, les tablettes, les enceintes portables ou tout autre appareil électronique sont généralement vides quand on en a besoin. La solution : des chargeurs avec cellules photovoltaïques intégrées qui se chargent à la lumière du soleil. A travers son engagement pour le développement durable conformément à son label Cité de l'Energie, la commune d'Aigle veut encourager les énergies renouvelables et favoriser des solutions pratiques à sa population pour tirer parti de l'énergie solaire.

Vous êtes intéressés par l'acquisition d'un chargeur solaire pour vous ou pour votre famille ? C'est très simple :

- Ouvrir le site spécialisé [www.conrad.ch/fr/o/chargeurs-solaires-0502015.html](http://www.conrad.ch/fr/o/chargeurs-solaires-0502015.html)
- Sélectionner un chargeur solaire avec le code promotionnel « Energiestadt19 »
- Le rabais de 15 % et la livraison gratuite à domicile vous sont accordés
- L'action est valable du 1<sup>er</sup> octobre jusqu'au 31 décembre 2019

Avec un chargeur solaire, les batteries de vos appareils peuvent être rechargées n'importe où, indépendamment de prises secteur. Il suffit de l'orienter vers le soleil pour que vos batteries soient alimentées avec une énergie respectueuse de l'environnement.

## Visite et apéro pour les aînés

La Commune propose aux habitants retraités de participer à une visite commentée de l'exposition « Glaciers ultimes » à l'Espace Graffenried, suivie d'un apéritif. Deux dates à choix : vendredi 15 novembre et vendredi 29 novembre de 10h à 12h. Cette activité est gratuite mais les places sont limitées.

**i** S'inscrire par email à [administration@aigle.ch](mailto:administration@aigle.ch) ou au 024 468 41 11 d'ici au 30 octobre.

## Inauguration du collège KIWI

Le nouveau bâtiment scolaire du site de la Planchette accueille les élèves depuis la rentrée d'été 2019. Il sera officiellement inauguré le samedi 23 novembre avec une journée portes ouvertes pour visiter également les nouvelles installations sportives et le collège des Dents-du-Midi, qui a bénéficié d'importants travaux de réaménagement.

## Biodiversité

Dans le cadre du label Cité de l'Energie, la commune d'Aigle a entrepris une réflexion sur la biodiversité. Afin de la préserver sur le territoire communal, trois axes de travaux doivent être entrepris :

- préserver les milieux naturels de grande valeur écologique ;
- développer la biodiversité dans le cadre de l'évolution du bâti ;
- sensibiliser les habitants et entreprises.

Des informations suivront l'avancement de ce travail fondamental pour la commune.



## Glaciers ultimes

Du 4 octobre au 8 mars, l'Espace Graffenried accueille une exposition avec différents regards portés sur les glaciers entre hier et aujourd'hui, à travers les



représentations romantiques d'un peintre aiglon né au 19<sup>e</sup> siècle et les travaux récents de photographes et artistes suisses contemporains. Les glaciers sublimes d'autrefois deviendront-ils les ultimes glaciers de notre planète ? Au rez-de-chaussée, avec « En attendant la plage », Olivier Lovey présente une installation basée sur le trompe-l'œil.

### Au programme :

- 28 novembre à 18h30 : Conférence d'Emmanuel Reynard (CIRM-UNIL), « Les glaciers, témoins du changement climatique en montagne »
- 12 décembre à 12h : Visite lunch commentée avec votre sandwich

- 13 février à 18h30 : Conférence du professeur Heinz Zumbühl (UNIBE), « Art et Science : Des glaciers en crue au Petit Âge glaciaire jusqu'à la décrue rapide des glaciers aujourd'hui »
- 20 février 14h-16h : Atelier enfants (6-12 ans). Gratuit sur inscription à [espacegraffenried@aigle.ch](mailto:espacegraffenried@aigle.ch)

**i** Espace Graffenried, Place du Marché 2  
024 466 30 00

L'Espace se visite désormais aussi le dimanche. Les nouveaux horaires sont les suivants : me-ve 10h à 12h, 13h30 à 17h et sa-di 10h à 12h et 13h30 à 16h. Entrée libre.

## Agenda dès le 10 octobre

- 10.10** Pas de retraite pour ma santé, Hôtel de Ville
- 11.10** Business Lunch FC Aigle, Badouxthèque, 11h30
- 12.10** Portes ouvertes Ecole de cirque Snick, rue Plantour 3, 9h-12h
- 13.10** Gym poussette (tous les dimanches), Salle Bicentenaire, 10h30
- 17.10** Course cycliste sur piste, CMC, dès 19h
- 19.10** Coffre-ouvert et marché, centre-ville
- 22-23.10** Cirque Knie, spectacle des 100 ans, Place Knie, Glariers
- 25.10** Connaissance 3, Hôtel de Ville, 14h30
- 25-27.10** Spectacle « Novecento, pianiste », Théâtre Waouw, ch. des Artisans
- 26.10** Fête de la courge, caserne SDIS, rue Marjolin 91, 9h-20h
- 26.10** Journée « Fais-moi peur au Château », Château, 11h-17h
- 26-27.10** Salon des thérapies naturelles, CMC, 10h
- 27.10** Fête de la paroisse catholique, Glariers
- 31.10** Repas communautaire, Glariers, 11h30
- 31.10** Conseil communal, séance publique, 20h

## Novembre

- 1-23.11** Revue Aigle s'Eclate, salle de l'Aiglon
- 2.11** Coffre-ouvert et marché, centre-ville
- 7.11** Café-rencontre avec la Police du Chablais, tea-room L'Echappée, 9h30
- 7.11** Repas communautaire, Glariers, 11h30
- 8.11** Connaissance 3, Hôtel de Ville, 14h30
- 8-10.11** Oktoberfest, Glariers
- 14.11** Accueil des nouveaux habitants et citoyens, Halle des Glariers, dès 18h
- 14.11** Pas de retraite pour ma santé, Hôtel de Ville
- 15-17.11** « Scrooge », Théâtre Waouw
- 16.11** Coffre-ouvert, centre-ville
- 16.11** Troc des neiges et des jouets, Glariers
- 22.11** Connaissance 3, Hôtel de Ville, 14h30
- 28.11** Conférence « Glaciers, témoins du changement climatique », Espace Graffenried, 18h30
- 28.11** Repas communautaire, Glariers, 11h30
- 30.11** Fête de la paroisse réformée, Glariers
- 30.11-1.12** Marché de Noël, rue de Jérusalem

## Décembre

- 5.12** Repas communautaire, Glariers, 11h30
- 6-8.12** « Le Monte-Plats », Théâtre Waouw
- 6.12** Connaissance 3, Hôtel de Ville, 14h30
- 7.12** Course à travers Aigle, centre-ville
- 7.12** Téléthon Vaud, Place du Marché
- 7-8.12** Concerts de la Fanfare municipale
- 8.12** Concert de Gospel, Eglise du Cloître
- 11.12** Bricolage de Noël, Ludothèque 14h-16h
- 11.12** Repas communautaire, Glariers, 11h30
- 12.12** Visite lunch commentée Expo Glaciers, Espace Graffenried, 12h
- 12.12** Conseil communal, séance publique à 20h
- 15.12** Noël des familles, Eglise du Cloître, 17h
- 21-22.12** Concert de Noël, Egl. Cloître, sa. 20h, di. 17h
- 28.12** Bourse aux jouets anciens, Glariers
- 31.12** Nouvel An, Glariers, dès 19h
- 31.12** Soirée célibataires, Salle de l'Aiglon

### Impressum

Editeur : Commune d'Aigle | Rédaction : Corinne Mœsching  
Photos : Team Reporters, David Maréchal | Graphisme : inetis  
Photolitho : Looping création, Monthey | Impression : Media-f  
Tirage : 5'500 exemplaires

## Vignerons-tâcherons à l'honneur



Parmi les 6 rois couronnés par la Confrérie lors de la 12<sup>e</sup> édition de la Fête des Vignerons, on compte un vigneron-tâcheron d'Aigle : Jean-Noël Favre, 57 ans, vigneron-tâcheron pour la Commune d'Aigle et Obrist SA. Lors de la cérémonie du couronnement, la Confrérie des Vignerons a également remis 68 médailles d'argent et de bronze. Les vigneron-tâcherons travaillant pour la commune d'Aigle

qui ont été médaillés de bronze : Stéphane et Alexis Borter, Axel et Loïs Jaquerod, Thierry Anet, Jean-Marc Soutter, Christian et Jérôme Duc, Michel Gaillard.

La Municipalité leur adresse ses félicitations pour leurs titres qui font la réputation de notre vignoble.

## Cortège des figurants de la Fête des Vignerons

Les communes d'Aigle et d'Yverne, avec le soutien et la collaboration des communes viticoles du district, ont organisé un cortège et une réception pour les figurants de la Fête des Vignerons le samedi 14 septembre. Une manière de remercier toutes celles et tous ceux qui dans le district ont donné de leur temps pour la réussite de cet événement.



© Céline Michel